

Je produis mon électricité photovoltaïque et je la consomme



Cette installation de 1,25 kWc permettra à son propriétaire de diminuer sa facture d'électricité d'environ 30 %.

PHOTO LA VOIX ANNONCES

La diminution des aides financières conjuguée à l'évolution de la baisse du tarif de rachat de l'électricité solaire photovoltaïque a porté un sérieux coup de frein à la filière. Depuis 2010, les particuliers se sont détournés des installations de production d'électricité solaire. Et pourtant, en 5 ans, les prix ont été divisés par deux. Des solutions existent, susceptibles de susciter l'intérêt du public.

L'association Solaire en Nord, qui rassemble les particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque, s'est fait le chantre de cette énergie renouvelable. « Accès pour tous à une énergie moins chère après la parité réseau » (NDLR : lorsque le prix de revient du kWh produit aura été rejoint par le prix de vente du kWh électrique, pour 2017 en région) est, en quelque sorte, le credo de son président, Thierry Janssoone. Il ajoute « Nous avons constaté que parmi nos adhérents qui auto-consomment leur électricité plutôt que de la revendre, quelle que soit la puissance de l'installation, la production auto-consommée

s'établit autour de 1 000 kWh par an. » L'association a donc entrepris de convaincre des installateurs de proposer une centrale solaire d'une puissance d'un kWc (kiloWatt crête) à petit prix, propre à satisfaire la demande.

Chez nos voisins belges

Didier Vandenbussche, citoyen sensible à l'augmentation des coûts de l'énergie électrique et à la provenance de l'électricité en France, s'intéresse pour sa part aux solutions écologiques. L'idée lui est venue en arpentant les routes de Belgique : « J'ai remarqué les toits des maisons belges équipés de ces capteurs photovoltaïques montés en surimposition, c'est-à-dire sans démontage de la couverture, les panneaux étant fixés au-dessus. » Il a

donc sonné à la porte d'un de ses propriétaires et a obtenu tous les renseignements souhaités. De retour chez lui, bien décidé à passer à l'acte, il ne lui restait plus qu'à trouver un installateur. Internet le guidera vers la société SB Energy à Arneke. Cela tombait bien, la société, adhérente de l'association Solaire en Nord, ayant développé une offre susceptible de répondre précisément à ses attentes. Florent Poulard de SB Energy voit dans le développement de cette offre « une manière simple, fiable et économique de s'affranchir des aléas du prix de l'électricité. »

L'électricité solaire pour tous

Didier a donc fait l'acquisition d'une installation de 1,25 kWc (5 capteurs) au tarif de 3 332 € tout compris. Il récupérera un crédit d'impôt de 249 € courant 2013. Pas de surprise du côté d'ERDF avec des tarifs de raccordement souvent dissuasifs, une procédure déclarative aux autorités compétentes simplifiée prise en charge par l'installateur et pas de frais de location de compteur de produc-

tion (il n'y en a pas). Didier et sa femme vont simplement devoir à présent optimiser leur consommation pour tirer le meilleur parti de leur nouvelle installation. Ils sont déjà un foyer économe (consommation annuelle de 3000 kWh), il leur faudra désormais penser à faire fonctionner les appareils pendant la période de production de la centrale. Les kilowattheures produits non consommés seront, quant à eux, injectés dans le réseau sans contrepartie. Installée depuis un peu plus d'un mois, la centrale a déjà produit 77 kWh pour 357 heures de fonctionnement, avec une pointe, une belle journée d'automne, à 3,36 kWh.

Poursuivre son projet

L'installation vient-elle à peine d'être mise en service que Didier se prend déjà à penser à son nouveau projet. Passer personnellement à la réalisation : « Je bricole le week-end, en fonction du temps et de ma disponibilité, une installation de panneaux photovoltaïques sur un cabanon de jardin d'une puissance de 1,25 kWc, afin d'alimenter un petit ballon eau chaude jumelée soit eau chaude sanitaire ou chaudière. »

CHRISTOPHE TILMANT

Quelle que soit la puissance, la production auto-consommée s'établit autour de 1000 kWh par an.

ZOOM

Transformer la lumière en électricité

On doit au Français Alexandre-Edmond Becquerel la découverte de l'effet photovoltaïque en 1839, en produisant l'électricité directement grâce à la lumière. Le capteur photovoltaïque se caractérise par sa puissance « crête » (en Wc, watt-crête), c'est-à-dire la puissance maximale délivrée dans les conditions optimales.

Le gisement

Chaque mètre carré de notre région reçoit de l'ordre de 1 000 à 1 200 kWh d'énergie gratuite par an. Le rendement des cellules, c'est-à-dire la proportion d'énergie délivrée par rapport à celle qu'elles reçoivent du soleil, est de l'ordre de 14 à 18 %. Ainsi dans notre région, une centrale solaire de 8 m² de capteurs, d'une puissance d'environ 1 kWc, produira de 900 à 1000 kWh par an.

Les aides

Le crédit d'impôt développement durable est passé au 1er janvier 2012 à 11 %, dans la limite d'un planif de dépenses fixé à 3 200 € TTC par kWc de puissance installée. Le montant de travaux éligible est plafonné à 16 000 € pour un couple, sur une période de cinq années, entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2015. Des aides des collectivités locales ou territoriales peuvent venir compléter ces mesures. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de l'Espace Info Énergie.

Solidaire

Les entreprises signataires de la charte Solaire en Nord ont proposé d'offrir un kit à l'association. Face aux enjeux de réhabilitation de logements et l'augmentation de la précarité énergétique, Solaire en Nord veut apporter son soutien à une association d'aide au logement en lui attribuant le premier kit solaire. L'installation visera ainsi à diminuer les charges d'énergie pour l'occupant.

En savoir plus

<http://solaire.en.nord.free.fr/>

<http://www.infoenergie.org/regions/nord-pas-de-calais>